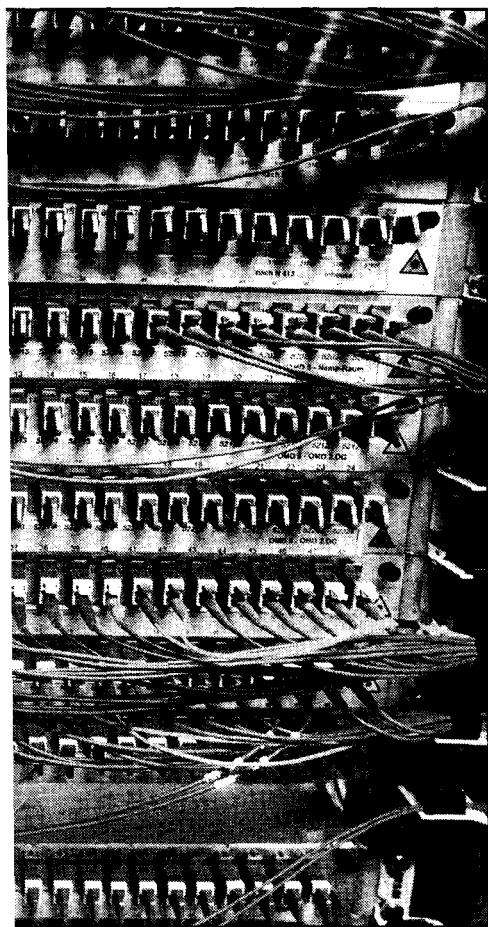


# 1 tisseront tiques

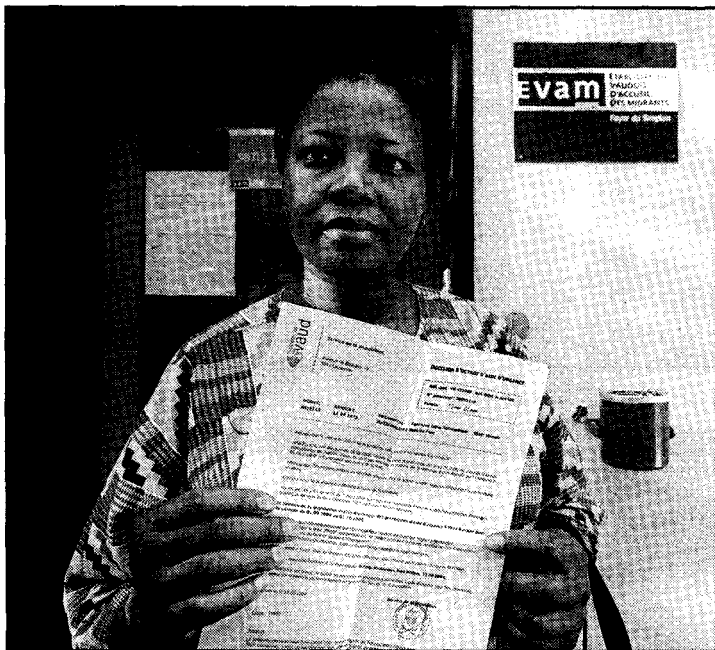
ir s'apprêtent à signer  
le de Swisscom?



com pour trouver un accord

es industriels genevois ont déjà le  
rt pour un budget de 184 millions  
ncs sur quinze ans. Sur le plan  
al vaudois, un réseau de fibres  
es existe déjà depuis plus de dix  
est uniquement destiné à l'admi-  
ion et au parapublic. Pour ré-  
e aux besoins toujours plus  
s, un budget de 17 millions vient  
demandé au Grand Conseil afin  
over les installations. Par contre,  
est prévu pour l'installation de  
optiques chez les particuliers. |

le à suivre!



Irène Kansolé refuse d'être transférée à Bex. KEYSTONE

## REQUÉRANTS D'ASILE

# Un transfert forcé fait des vagues

**LAURENCE BRON**

Le Collectif droit de rester a protesté hier matin à Lausanne contre le déménagement forcé d'une migrante et de son enfant. Le foyer de la rue du Simplon, qui hébergeait 40 requérants d'asile et 30 personnes soumises au régime de l'aide d'urgence, devait fermer ses portes le soir même. Le bâtiment sera transformé en prison pour les personnes en semi-détention.

**Arrivée en mai 2008** à Lausanne avec Yves, son fils de quatre ans et demi, Irène Kansolé, enceinte de sept mois, refuse d'être transférée à Bex. «J'ai des amis ici qui se proposent de m'héberger et Yves vient de commencer l'école. J'aimerais rester à Lausanne. Ils m'ont dit que si je ne parlais pas à Bex, ils me retireraient mon enfant», déclare Irène.

Si elle accepte d'être hébergée par son amie, elle perdra son droit à l'aide d'urgence et les aides financières qui en découlent (250 fr. par mois et par personne pour une famille).

Le Collectif droit de rester, membre de la Coordination asile Vaud, juge cette décision

arbitraire. D'autres personnes soumises à l'aide d'urgence continueraient en effet à toucher une aide financière tout en habitant chez des amis. Le collectif appelle à une manifestation aujourd'hui à 13h30 devant le palais de Rumine.

«L'aide d'urgence se veut un système dissuasif mais ce sont les autorités politiques qui l'ont instauré, ce n'est pas l'EVAM», se défend Cécile Ehrensberger, responsable des centres du Simplon et de Vennes.

«En septembre, une émission de «Temps présent» sera consacrée à l'aide d'urgence, dans laquelle j'expose mon point de vue. Est-ce un système digne? Dans le canton de Vaud, j'estime que nous réagissons de façon humaine. Pour la fermeture du Simplon, nous avons examiné chaque cas, et nous essayons de reloger ces personnes au mieux. Irène Kansolé est libre de refuser de partir, mais elle ne recevra plus d'aide financière de notre part. A Bex, elle sera entourée par d'autres familles et son fils pourra aller à l'école. Nous sommes là pour aider ces personnes à trouver des solutions». |